



**PRESIDENCE**

N° Réf. / **223**/MESRS/UPGC/PDT

Union – Discipline - Travail



Korhogo le

**2-8 OCT 2022**

**CHRONOGRAMME DES ACTIVITES POUR LA 45<sup>ème</sup> SESSION DES CCI DU CAMES 2023**

PERIODES	ACTIVITES
<b>OUVERTURE DES CCI 2023</b>	
02 novembre 2022	<b>Lancement officiel des CCI du CAMES 2023</b> : Séance d'information de la Commission Institutionnelle avec les Directeurs de Structures et les potentiels candidats
03 au 15 novembre 2022	<b>Au niveau de chaque structure (UFR et IGA)</b> - Expression des vellétés de candidature au niveau de chaque Structure (UFR/IGA)
16 novembre – 07 décembre 2022	- Désignation des évaluateurs pédagogiques - Evaluation pédagogique des candidats dans les structures (UFR et IGA), conformément au manuel de procédure du CAMES
25 novembre 2022– 10 janvier 2023	- Dépôt des dossiers physiques (y compris les clés USB) dans les structures (UFR et IGA) par les candidats au CAMES - Vérification des dossiers des candidats par la commission interne mise en place par le Directeur de chaque Structure, selon le guide d'évaluation du CAMES
11 janvier 2023	Transmission (avec un bordereau) des dossiers physiques de candidature conformes au guide d'évaluation du CAMES, à la Vice-Présidence PPRE
<b>EXAMEN DES DOSSIERS PHYSIQUES ET NUMERIQUES (COMMISSION INSTITUTIONNELLE CCI)</b>	
12 – 19 janvier 2023	<b>Au niveau de la Commission Institutionnelle CCI (CAMES)</b> : Examen des dossiers physiques, numériques (Clés USB) et notification aux candidats des observations faites par la commission
20 janvier 2023	Transmission des dossiers jugés conformes selon le guide d'évaluation du CAMES, au Président de l'UPGC
20 – 23 janvier 2023	<b>Au niveau de la Présidence de l'UPGC</b> : Validation et signature par le Président de l'UPGC, des dossiers physiques jugés conformes
24 janvier 2023	<b>Au niveau de la commission institutionnelle CCI (CAMES) de l'UPGC</b> : Remise des dossiers physiques signés par le Président aux candidats, en présence des Structures (UFR et IGA)
<b>PLATEFORME DU CAMES</b>	
24 – 31 janvier 2023	<b>Au niveau des candidats aux CCI 2023 du CAMES</b> : Finalisation de la mise en ligne des dossiers CAMES, avec possibilité de contacter l'Assistance CAMES en cas de difficultés
1 <sup>er</sup> – 15 février 2023	<b>Au niveau de la Commission Institutionnelle</b> : Analyse et décision de la conformité et de la non-conformité des dossiers de candidature par la CIC et transmission par la CIC des dossiers conformes au Président pour validation de la liste des candidats de l'UPGC aux CCI 2023 du CAMES
15 février 2023	Fermeture de la plateforme aux candidats

Le Président



*[Signature]*

Prof. **COULIBALY Adama**